

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-124](#)[Item](#)[Marie Moret au délégué de la Société des gens de lettres, 19 juin 1901](#)

Marie Moret au délégué de la Société des gens de lettres, 19 juin 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation1 p. (324r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au délégué de la Société des gens de lettres, 19 juin 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54269>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[19 juin 1901](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Société des gens de lettres](#)
Lieu de destination 10, Cité Rougemont, Paris

Description

Résumé Marie Moret envoie à la Société des gens de lettres un chèque de 25 F pour l'abonnement du journal *Le Devoir* à la Société des gens de lettres.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
19 juin 1901

Monsieur le Délégué de la
Société des Gens de Lettres.

J'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint un
chèque n° 290208, valeur
vingt-cinq francs sur M.
M. Offroy, Gaudard et Co
Paris, pour solde de
l'échéance, au 10 juillet
prochain, de l'abonne-
ment de mon journal

"Le Devoir" à la Société
des Gens de Lettres.

Veuillez, Monsieur,
m'accuser réception pour
solde du deuxième semestre
de l'année courante (ci-
joint aussi enveloppe
toute prête.)

Agreez, je vous prie,
Monsieur, l'assurance
de toute ma considé-
ration

V^e André Cadou